

L'équipement des exploitations agricoles : un recours à l'extérieur plus fréquent pour les machines spécialisées

En 2013, en Bourgogne-Franche-Comté, neuf exploitations sur dix sont propriétaires d'au moins un tracteur pour un parc total de 71 650 machines. Les trois cinquièmes d'entre elles ont une puissance d'au moins 80 ch*. Pour le matériel spécialisé, le recours à l'extérieur est plus fréquent, notamment par l'entraide. Les trois quarts des moyennes et grandes exploitations régionales ont acheté du matériel et de l'outillage en 2014, pour une facture moyenne de 36 000 €. La revente de matériel d'occasion a également augmenté en valeur au cours du temps.

*puissance réelle et non fiscale, en norme DIN

Dans le machinisme agricole, le tracteur est la figure emblématique. Depuis les premiers prototypes apparus à la toute fin du XIXe siècle, les tracteurs ont bénéficié d'avancées technologiques pour s'adapter aux besoins des agriculteurs. En 2013, neuf exploitations sur dix dans la région détient au moins un tracteur. Avec 71 650 tracteurs en propriété (appartenant à l'exploitation), la région possède 7 % du parc national. En lien avec le recul du nombre d'exploitations, le parc total de tracteurs en propriété a diminué de 12 % depuis 2000, cependant moins vite que le nombre d'exploitations (- 28 %). Le nombre moyen de tracteurs par exploitation est ainsi passé de 2,1 à 2,5 en treize ans. Par ailleurs, il dépasse le nombre d'actifs travaillant en permanence sur les exploitations. En parallèle, la puissance des tracteurs augmente. Aujourd'hui, 15 % du parc des tracteurs est constitué de tracteurs d'au moins 135 ch., soit 10 points de plus qu'en 2000. Les deux tiers d'entre eux appartiennent à des exploitations sous forme sociétaire, et neuf sur dix à des grandes exploitations. Globalement, la puissance des tracteurs s'élève avec la taille des exploitations : 78 % des tracteurs ont une puissance inférieure à 80 ch. dans les exploitations de moins de 20 ha. Ce type de tracteur représente 20 % du parc des exploitations de plus de 200 ha.

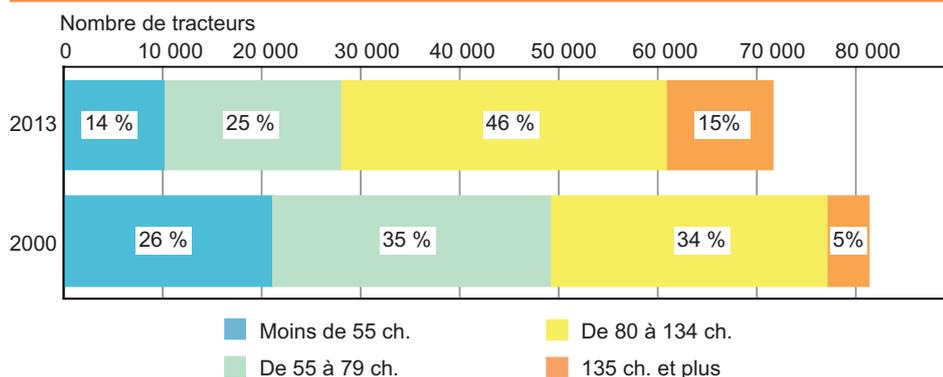
Une puissance très différente selon l'activité

Selon les travaux auxquels ils sont destinés, les modèles et les motorisations sont différents. Pour assurer les tâches courantes de l'exploitation, des tracteurs de faible motorisation sont suffisants. Les tracteurs de puissance limitée conviennent pour les travaux d'élevage. En revanche, les travaux des champs nécessitent des tracteurs plus puissants. Ainsi, un peu plus de la moitié des tracteurs d'au moins 135 ch. est détenue par des exploitations spécialisées en grandes cultures et près d'un quart par celles classées en polyculture-polyélevage. De même, tous les tracteurs de très grande motorisation, au moins 200 ch., dont le parc est limité, ne se retrouvent que

dans ces exploitations. Toutes motorisations confondues, ces exploitations sont équipées en moyenne de 3,3 tracteurs. Si les exploitations bovines sont aussi bien équipées en tracteurs, en moyenne 3,1 par structure, la puissance des tracteurs est plutôt inférieure à 135 ch. comme dans les élevages d'autres herbivores.

Dans les exploitations viticoles, caractérisées par des petites surfaces, les deux tiers des tracteurs utilisés ont une puissance inférieure à 80 ch. Ces exploitations ont recours, entre autres, à des modèles de tracteurs spécifiques plus adaptés à leurs besoins comme les « tracteurs enjambeurs ». Elles possèdent en moyenne 2,8 tracteurs par exploitation.

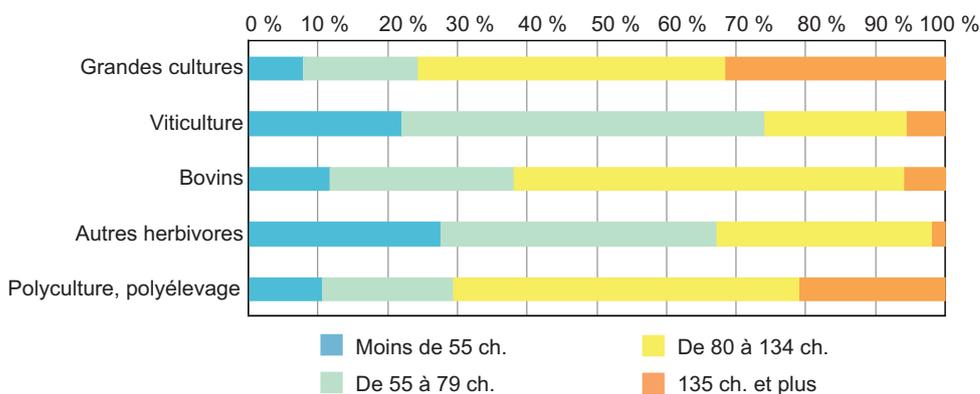
Des tracteurs de plus en plus puissants



Source : Agreste - Recensement agricole 2000 et Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Les tracteurs de faible puissance plutôt présents en viticulture et en élevage d'autres herbivores



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

L'entraide, premier recours à l'extérieur pour les tracteurs

Une exploitation peut utiliser un tracteur sans en être la seule propriétaire. La copropriété, le prêt d'un voisin, l'utilisation de matériel provenant de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont d'autres possibilités. En 2013, trois quarts des exploitations régionales ont utilisé uniquement des tracteurs dont elles étaient propriétaires ou copropriétaires et une sur dix du matériel extérieur en complément de leur propre équipement. Comme au niveau national, 5 % des exploitations ont uniquement recours à des tracteurs extérieurs à leur exploitation par l'intermédiaire d'une CUMA, de l'entraide ou d'une location. Quelle que soit la puissance des tracteurs, l'entraide est privilégiée devant la CUMA pour l'ensemble des exploitations ayant eu recours à l'extérieur. Enfin, 9 % des exploitations n'ont soit

pas utilisé de tracteurs en 2013, soit n'ont eu recours pour leurs besoins qu'à des prestataires extérieurs.

Moins de matériel spécialisé en propriété

Pour le travail du sol, la charrue est le matériel le plus utilisé. Près d'une exploitation sur deux en possède une. Le recours à l'extérieur est peu répandu. Pour le matériel de protection des cultures, les pulvérisateurs sont également des équipements très fréquents. La région compte 12 300 pulvérisateurs en propriété, principalement portés ou tractés. Pour les pulvérisateurs automoteurs, nécessitant des investissements très importants, le recours à l'extérieur est privilégié. La moitié des pulvérisateurs appartient à des exploitations spécialisées en grandes cultures et polyculture-polyélevage et un quart à des exploitations spécialisées en viticulture. Les exploitations déte-

nant ces engins sont pour les trois quarts des exploitations de grande taille. Les machines pour les récoltes sont devenues courantes dans les exploitations. La moissonneuse-batteuse est un équipement très coûteux, utilisé principalement sur une période courte. Trois exploitations sur cinq utilisant une moissonneuse-batteuse en sont propriétaires. En moyenne, elles exploitent 190 hectares. Le parc en propriété a fortement diminué dans la région depuis 2000. Ce parc est détenu principalement par les exploitations spécialisées en grandes cultures et polyculture-polyélevage, respectivement 53 % et 21 %. Parmi les exploitations ayant utilisé une moissonneuse-batteuse en 2013, hors recours à un prestataire extérieur, l'entraide entre voisins est deux fois plus élevée que l'adhésion à une CUMA.

La récolte de foin s'effectue en utilisant 11 100 presses à balles rondes ou carrées en propriété. Celles-ci représentent plus des trois quarts du parc. Les élevages bovins sont les principaux utilisateurs devant les exploitations de polyculture-polyélevage. L'ensileuse est le cas type du matériel dont un usage propre ne suffit pas à rentabiliser un investissement coûteux. Elle est peu répandue dans la région. Seul un tiers des exploitations qui l'utilisent en sont propriétaires. Parmi les exploitations ayant recours à l'extérieur, les trois quarts le font par l'entraide ou par le biais d'une CUMA.

L'ETA, principale prestataire extérieure en 2013

Les agriculteurs peuvent déléguer certains travaux agricoles à un prestataire extérieur comme les entreprises de travaux agricoles (ETA), de CUMA (personnel fourni) ou d'autres prestataires. Ces entreprises interviennent essentiellement dans les travaux des champs (labours, récoltes, traitements phytosanitaires). Dans la région, la majorité des travaux externalisés ont été assurés par des ETA. Près de la moitié des exploitations sont concernées, essentiellement en grandes cultures, viticulture et élevage. Le recours à des prestataires extérieurs augmente avec la taille de l'exploitation, quel que soit l'Otex.

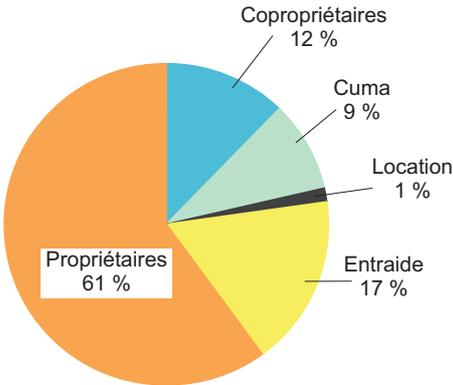
Parc du matériel en propriété dans les exploitations agricoles

	Nombre de machines en propriété	Part des exploitations propriétaires de leur matériel
Tracteurs	71 636	86 %
Charrues	14 835	47 %
Pulvérisateurs	12 278	44 %
dont tracté ou porté	11 300	38 %
dont automoteur	978	3 %
Presses à balles rondes ou carrées	11 107	38 %
Chargeurs automoteurs à bras ou télescopique	6 073	20 %
Moissonneuses-batteuses	4 912	17 %
Machines à vendanger	911	3 %
Ensileuses	513	2 %

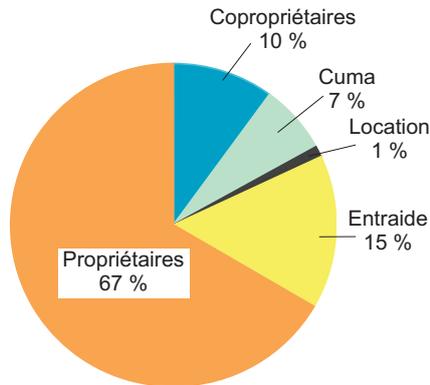
Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Répartition des exploitations selon l'origine du matériel utilisé

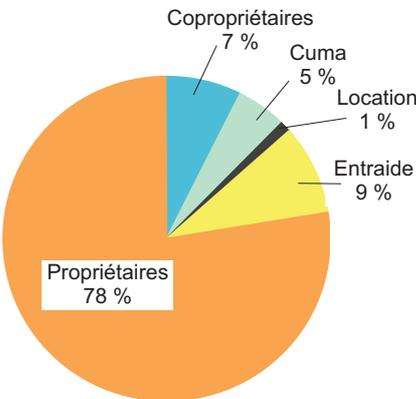
Moissonneuses-batteuses



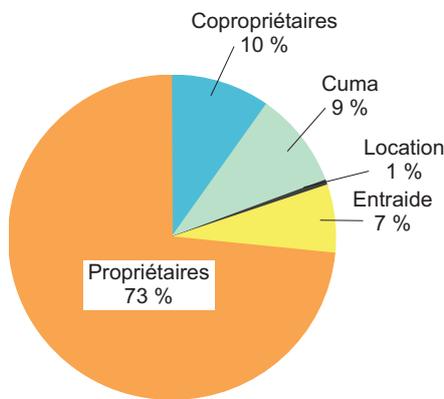
Machines à vendanger



Presses à balles



Pulvérisateurs



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013

Très spécifique, la machine à vendanger en propriété n'est utilisée que dans une exploitation spécialisée en viticulture sur cinq. En Bourgogne-Franche-Comté, cette machine est notamment employée dans l'Yonne et en Saône-et-Loire. Elle est interdite dans le Beaujolais. Afin de garantir la qualité du vin, elle est rarement utilisée dans les autres vignobles. Pour les deux tiers des cas, l'exploitant est propriétaire exclusif de sa machine.

Progression des acquisitions de matériel et d'outillage

Dans la région, les trois quarts des exploitations moyennes et grandes ont

Pour en savoir plus

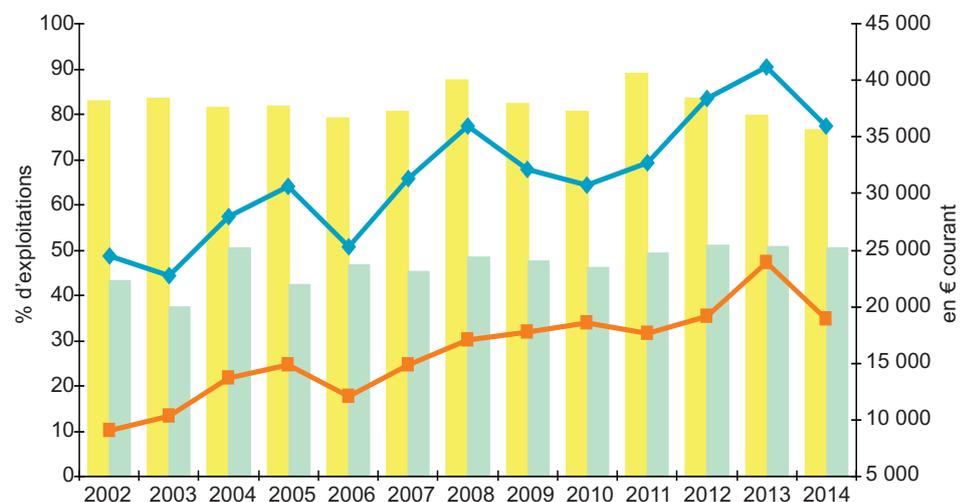
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs/
 Agreste Primeur n°334 :
 L'équipement des exploitations agricoles - Un recours à la propriété moins marqué pour les machines spécialisées

acheté du matériel en 2014, pour 36 000 € en moyenne, avec cependant des écarts importants selon les orientations économiques. Un quart des exploitations ont en effet investi moins de

6 000 € alors qu'un quart ont investi plus de 46 500 €. Ce montant tend à s'accroître. Une des raisons est la progression des investissements associée à l'augmentation de la taille des exploitations. Une autre est la hausse du coût des matériels par hectare. En effet, pour réaliser les travaux dans le même temps sur une plus grande surface, les matériels doivent être plus conséquents donc plus chers. D'autres paramètres interviennent comme le développement de l'agriculture raisonnée ou la prise en compte des contraintes environnementales. La baisse des investissements en matériel de 2014 s'explique par une détérioration des résultats des principales orientations économiques régionales (hors viticulture) à partir de 2013.

C'est en grandes cultures que les acquisitions de matériel et d'outillage sont les plus élevées. Huit exploitations sur dix spécialisées en grandes cultures ont investi en 2014 pour un montant moyen de 46 600 €, ce qui représente un cinquième de la valeur de leurs immobilisations en matériel. Ce poste constitue l'essentiel de leurs investissements corporels hors foncier (89 %) et représente les trois cinquièmes de l'actif immobilisé. Pour ces exploitations, la mécanisation représente près d'un tiers des charges d'exploitation.

Évolution des cessions et acquisitions de matériel



■ Part des exploitations avec acquisitions ▲ Montant moyen acquisitions/exploitations en ayant
 ■ Part des exploitations avec cessions ▲ Montant moyen cessions/exploitations en ayant

Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - RICA

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

En viticulture, avec 31 900 € en moyenne en 2014, le matériel et l'outillage représente près de la moitié des acquisitions d'immobilisations corporelles hors foncier mais seulement un quart de l'actif immobilisé, en raison de la valeur du patrimoine foncier.

Pour les élevages bovins, le matériel et l'outillage pèsent beaucoup moins

dans l'actif immobilisé qu'en cultures. En effet, ces exploitations investissent dans d'autres postes comme les bâtiments, ou les installations spécialisées. Cependant, les achats peuvent être importants (36 600 € en bovins mixte par exemple). Dans ces élevages, le montant des investissements annuels en matériel ne représente que 10 % de l'actif. Les charges de méca-

nisation représentent environ le quart des charges d'exploitation.

Les cessions de matériel et d'outillage progressent au cours du temps. En 2002, un tiers des exploitations ont revendu du matériel et de l'outillage pour 9 000 € (€ constants de 2014). En 2014, c'est la moitié des exploitations pour 19 000 €.

Poids économique du matériel et outillage selon l'orientation économique des exploitations

	Part des exploitations avec acquisitions de matériel et outillage	Acquisitions moyennes de matériel et outillage pour les exploitations concernées (euros)	Part du matériel et de l'outillage dans les acquisitions d'immobilisations corporelles, hors foncier	Montant de l'actif immobilisé en matériel et outillage (euros)	Part du matériel et de l'outillage dans l'actif immobilisé	Part des charges de mécanisation dans les charges d'exploitation
Grandes cultures	81 %	46 600	89 %	232 700	59 %	31 %
Horticulture, maraîchage	50 %	21 200	50 %	161 800	10 %	9 %
Viticulture	83 %	31 900	49 %	269 600	25 %	14 %
Fruits et autres cultures permanentes	68 %	16 700	98 %	32 100	85 %	21 %
Bovins lait	88 %	33 700	64 %	326 500	28 %	24 %
Bovins viande	65 %	27 500	81 %	285 400	21 %	25 %
Bovins mixte	76 %	36 600	64 %	377 400	27 %	23 %
Ovins, autres herbivores	16 %	4 000	11 %	148 500	22 %	28 %
Porcins, volailles	49 %	5 900	55 %	257 300	8 %	10 %
Polyculture, polyélevage	81 %	44 600	77 %	399 300	34 %	26 %
Ensemble	76 %	36 000	70 %	289 200	32 %	23 %

Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - RICA 2014

Sources

L'enquête structure de 2013 (ESEA) permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2013 succède au recensement agricole de 2010. 3 700 exploitations de Bourgogne-Franche-Comté ont été interrogées. L'interrogation sur l'équipement de l'exploitation dans l'enquête ESEA 2013 concerne le matériel utilisé par l'exploitation au cours des douze derniers mois. Tous les matériels et équipements utilisés en agriculture n'ont pas été retenus. Les équipements relativement rares, utilisés dans quelques exploitations spécialisées ou au contraire, ceux utilisés pratiquement dans toutes les exploitations (herse, ...) ont été écartés. L'exploitation est propriétaire ou co-propriétaire du matériel utilisé, ou elle l'a loué ou emprunté. Sont exclus les matériels appartenant à des entreprises de travaux (type ETA) ou d'autres prestataires effectuant les travaux avec leur propre main-d'œuvre.

Réseau d'information comptable agricole (Rica)

Les résultats économiques présentés ici sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année par le Service de la Statistique et de la Prospective sur un échantillon d'exploitations agricoles moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000 €).

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Nadine Viatte avec la collaboration d'Yves Zeller
Composition, Impression : DRAAF/SRISE
Crédits photos : ©Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr, ©Xavier Remongin/Min.agri.fr
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr



Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2016